



Billy-Infos



HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Il est des conflits à l'issue desquels, notre pays est ressorti glorieux. Cependant, d'autres, nous rappellent que la France n'a pas toujours été du bon côté de l'Histoire.

Le dimanche 18 mars 1962, les accords d'Évian entre le gouvernement français et le FLN (Front de libération nationale), mettaient fin à dix années de guerre en Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie.

Le lendemain, lundi 19 mars 1962 à 12h, le cessez le feu était proclamé par le général Ailleret, commandant en

chef des forces françaises stationnées sur tout le territoire algérien.

Le 3 juillet 1962, trois mois après les accords d'Évian et deux jours après le référendum d'autodétermination du 1er juillet en Algérie, le président de Gaulle annonce officiellement la reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie.

Afin de ne pas oublier ce conflit responsable de milliers de victimes, une cérémonie de commémoration a été organisée. Dimanche 19 mars 2017, Bruno Troni, Maire, accompagné d'une délégation municipale, a rendu hommage aux victimes de ce conflit, entourée des sapeurs-pompiers et des associations patriotiques locales.

Inauguration du terrain synthétique

Michel SZEWCZYK

SAMEDI 15 AVRIL 2017 à 11 Heures

Stade Paul Guerre, rue de la Convention



Où envoyer vos enfants en vacances cet été ?

La Municipalité propose six séjours en centres de vacances - pris en charge à 55 % - pour vos enfants pour les vacances d'été 2017. Voici un petit tour d'horizon sur les différentes destinations en France comme à l'étranger.

Les inscriptions sont à réaliser en Mairie dès à présent. Pour plus d'infos, consultez le site de la ville (www.billy-montigny.fr)



« **Bella Italia** » à **Pinarella di Cervia (Italie)**. Pour les 13 - 17 ans

Un séjour pour découvrir l'Italie où se mêleront activités culturelles et sportives. Au programme : téléski nautique, deux jours au Park de Mirabilandia et une excursion à Venise. Une plage privée est également accessible à 100m du centre d'accueil.

Du 12 au 25 juillet (10 places)
Du 1er au 14 août (10 places)

Tarif : 563,75€ pour la Municipalité
461,25€ à la charge de la famille



« **Auberge espagnole** » à **Calella (Espagne)**. Pour les 13 - 17 ans.

A 50 km au Nord de Barcelone, en bord de mer, les jeunes participeront aux festivités locales, tournois sportifs, veillées et soirées dansantes. En plus des nombreuses activités proposées, ils passeront une journée au parc aquatique Water World et une autre à Barcelone.

Du 19 juillet au 1er août (10 places)
Du 8 au 21 août (10 places)

Tarif 503,25€ pour la Municipalité
411,75€ à la charge de la famille



« **Coktail Marin** » à **St palais sur Mer**. Pour les 6 - 14 ans.

Durant ce séjour, les jeunes profiteront de diverses activités nautiques. Au programme : découverte du char à voile pour les plus de 8 ans et initiation à la navigation pour les plus jeunes. Vélo, visite du zoo de la Palmyre, baignade, visite aux abords du Fort Boyard sur l'Île d'Oléron.

Du 18 au 31 juillet (10 places)
Du 2 au 15 août (6 places)

Tarif : 514,25€ pour la Municipalité
420,75 € à la charge de la famille



Séjour itinérant en Haute Corse.
Pour les 12 - 15 ans.

Séjour itinérant au départ de Bastia, les jeunes traverseront la Haute Corse et camperont à l'intérieur des terres et en bord de mer. Ce séjour se déroule en milieu naturel, préservé, riche et diversifié. «L'île de beauté» sera le paradis des jeunes vacanciers.

Du 12 au 26 juillet (10 places)

Tarif : 621,5€ pour la Municipalité
508,5€ à la charge de la famille.



« **La Corse aux deux visages** » à **Algajola**. Pour les 12 - 17 ans.

La plage de sable doré d'Algajola est à 100 mètres du camping. Le camp est monté de petits villages avec bungalows.

Au programme : randonnée palmée, tour de bouée tractée, nombreuses baignades et jeux de plage.

Du 3 au 16 août (10 places)

Tarif : 635,25€ pour la Municipalité
519,75€ à la charge de la famille.



« **Les petits Matelos** » à **Arces sur Gironde**. Pour les 6 - 13 ans

Arces sur Gironde, petit village du Sud-ouest de la France, offre un cadre magnifique ; un ensoleillement exceptionnel, entre l'océan et l'estuaire de la Gironde, au cœur des pins maritimes et des plages de sable fin, à 7 km de la mer et à 20 km de Royan.

Du 20 juillet au 2 août (10 places)
Du 1er au 14 août (6 places)

Tarif : 511,50€ pour la Municipalité
418,50€ à la charge de la famille

VILLE DE BILLY-MONTIGNY

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

DE LA COMMUNE DE BILLY-MONTIGNY

Par arrêté n° 17-129 en date du 22 Mars 2017, le Maire de la Commune de Billy-Montigny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme en cours d'élaboration.

A cet effet,

Monsieur Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques retraité, a été désigné par le Président du tribunal administratif de Lille, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Billy-Montigny, Hôtel de ville – Rue Jean Jaurès (62420) du lundi 10 avril 2017 au mercredi 10 mai 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. le commissaire enquêteur effectuera des permanences en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le **lundi 10 avril 2017 de 9 heures à 12 heures ;**
- le **mardi 18 avril 2017 de 14 heures à 17 heures ;**
- le **mercredi 26 avril 2017 de 9 heures à 12 heures**
- le **samedi 06 mai 2017 de 9 heures à 12 heures**
- le **mercredi 10 mai 2017 de 14 heures à 17 heures.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique **du 10/04/2017 au 10/05/2017**, le dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera déposé à la Mairie de Billy-Montigny – Hôtel de Ville – Rue Jean Jaurès – 62420 BILLY-MONTIGNY. Il sera tenu à la disposition du public aux jours habituels d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : www.billy-montigny.fr

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées, par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie (Monsieur le Commissaire enquêteur, Enquête publique sur l'élaboration du PLU de la commune de Billy-Montigny, Hôtel de Ville – Rue Jean Jaurès – 62420 BILLY-MONTIGNY) ou déposées par courrier électronique envoyé à secretariat-general.bm@orange.fr (mentionner expressément dans l'objet : observations enquête publique/élaboration du PLU)

Toute personne pourra obtenir sur sa demande et à ses frais, auprès de Monsieur le Maire communication du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmet à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés par le public, à la mairie de Billy-Montigny, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le maire – Bruno TRONI

Association

Un marathon pour la bonne cause



Trois coureurs billysiens, Marie Condracq, Carine et Yannick Collot, participeront au marathon de Paris le 9 avril. Cette participation a pour but de récolter des fonds pour l'association Laurette Fugain. La somme récoltée permettra de financer des ordinateurs pour les enfants malades de l'hôpital St Antoine de Paris.

Vous pouvez contribuer sur les sites internet suivant :

Alvarum.com/mariecondracq

Alvarum.com/carinecollot

Horaires d'été

Parc urbain

Du 1er avril au 30 septembre 2017 de 10^h à 11^h45 et de 14^h à 18^h45

Fermeture le samedi après midi du 2 avril au 1^{er} octobre

Cimetière

Du 1er avril au 2 novembre 2017 du lundi au dimanche de 8^h à 19^h

Reprise de la collecte des végétaux le vendredi 7 avril

LA MÉDIATHÈQUE NELSON MANDELA SOUFFLE SA DEUXIÈME BOUGIE

SAMEDI 8 AVRIL

Avec les **IMPROS LOGOS** à 16h

Gratuit sur réservation en médiathèque ou au 03 21 49 08 59

Espace Cyber-base – Planning semaine 14

Mardi 4 avril	Mercredi 5 avril	Jeudi 6 avril	Vendredi 7 avril	Samedi 8 avril	
17h-19h	14h-16h	16h-19h	17h-19h	9h-11h	
Création de cartes de Pâques 2/2 (tout public)	Cycle débutants : gérer sa boîte mail 2ème partie	Accès libre	Création de cartes de Pâques (intermédiaire)	Spécial Facebook: confidentialité et précautions (tout public)	Montage photo (intermédiaire)

Fermeture du 11 au 18 avril

Agenda

Association

MERCREDI 26 AVRIL

Loto des Tiots

organisé par l'Amicale Laique à la salle d'Œuvres Sociales

Sport

SAMEDI 8 AVRIL

Championnat handball N2

CBM séniors A - Reveil de Nogent au complexe O. Troni à 20h30.

DIMANCHE 9 AVRIL

Championnat football PHR

CBM séniors A - Leforest AEF au stade Paul Guerre à 15^h.

Culture

VENDREDI 7 AVRIL

Festival les Enchanteurs

avec

MOTIVÉS

à l'Espace Culturel Léon Delfosse ouverture des portes à 20^h.

10€ en pré vente 14/16€ sur place.

Billetterie en médiathèque.

SAMEDI 8 AVRIL

Spectacle avec

Les Impros Locos

pour les deux ans

de la médiathèque Nelson Mandela.

Entrée gratuite sur réservation en médiathèque ou au 03 21 49 08 59.

JEUDI 13 AVRIL

Fête de l'animation

à la médiathèque Nelson Mandela avec Rencontres Audiovisuelles.

Entrée gratuite sur réservation en médiathèque ou au 03 21 49 08 59.